

L'Indemnité de Remboursement Anticipée (IRA), une bombe à retardement ?

Le monde des emprunteurs se félicite actuellement de la baisse des taux, et c'est bien normal. Mais cette baisse a un effet pervers : les « IRA », c'est-à-dire le montant exigé pour rembourser un prêt par anticipation, deviennent insupportables. Elles sont pourtant le plus souvent contestables !

Le fait est qu'une entreprise qui souhaite rembourser un prêt par anticipation dans la perspective de retrouver de la capacité d'investissement se trouve souvent bloquée. Pourquoi ?

Remarquons que si la loi plafonne les « indemnités pour remboursement anticipé » des particuliers, les clauses contractuelles des prêts aux entreprises prévoient généralement un mode de calcul indexé sur une variation de taux.

Or, rares sont les responsables d'entreprises qui sont, au moment de s'engager dans un contrat de prêt, en mesure d'estimer le coût d'un remboursement anticipé. Notre expérience montre que le travail de simulation mériterait davantage de considération a priori ! D'une part, parce que le coût d'un tel remboursement est fort élevé ; et d'autre part, parce que les clauses contractuelles sont usuellement indéterminées !

Prenons le cas d'une entreprise qui a emprunté en 2010 sur 7 ans. A cette époque, les taux de référence avoisinaient les 3 %. Cette entreprise veut rembourser son emprunt par anticipation, à l'heure où les taux directeurs sont négatifs, disons -0,1 %.

L'indemnité de remboursement anticipée sera calculée sur le différentiel, soit 3,1 %.

Cette indemnité sera telle quelle pourra dépasser la totalité des intérêts restant à courir !

Aussi, beaucoup d'entreprises reportent leurs programmes d'investissement pour échapper à un coût insupportable pour elles, et freinent par conséquent leur développement.

Cette situation porte toutefois en elle une solution inattendue :

Les formules mathématiques mises en place pour définir le calcul des IRA sont souvent si alambiquées que les banquiers se trouvent bien embarrassés lorsqu'il s'agit d'en comprendre les termes et les articulations, au point que les décomptes qu'ils produisent à leurs clients sont le plus fréquemment truffés d'imprécisions, quand il ne s'agit pas d'erreurs tout simplement grossières - et o combien coûteuses !

Le cabinet de conseils financiers DELAPORTE ET ASSOCIES a acquis une expertise reconnue dans la critique des calculs d'IRA présentés par les banques, et accumule les succès permettant des réductions très significatives d'indemnités.